



ATTESTATION D'AUTORISATION DE DETENTION DE SOURCES RADIOACTIVES

ENR.COM.20.815/00

Page 1/ 1

Le LEA, en tant que fournisseur de sources radioactives (autorisation ASN F530042), est dans l'obligation légale de vérifier que l'acquéreur est dûment autorisé à recevoir la.les source.s objet.s de la commande. Cette vérification doit notamment porter sur l'identité du responsable de l'activité nucléaire, la validité de l'autorisation, l'adresse de livraison, le type d'utilisation autorisé, etc...

Dans ce contexte, et conformément aux articles R.1333-153 à 165 du code de la santé publique, nous vous prions de bien vouloir compléter ce document et de le joindre à votre commande afin de valider la livraison.

SOCIETE :

NOM :

ADRESSE DE LIVRAISON DES SOURCES :

RECEPTIONNAIRES DE LA COMMANDE :

(2 noms, emails et téléphones)

TYPE D'UTILISATION :

AUTORISATION :

SANS AUTORISATION

J'atteste ne pas dépasser les seuils d'exemption en vigueur, lorsque les sources, objets de la commande, auront été réceptionnées à l'adresse de livraison indiquée ci-dessus (les seuils d'exemption des sources radioactives sont consultables dans l'article R.1333-17 du code de la santé publique, annexe 13-8, Tab.2).

TITULAIRE D'UNE
AUTORISATION

J'atteste être autorisé à détenir les radionucléides mentionnés dans ma commande et être soumis au régime de déclaration, d'enregistrement ou d'autorisation lorsque les sources, objets de la commande, auront été réceptionnées à l'adresse de livraison indiquée ci-dessus (l'article L.1333-8 du code de la santé publique dispose que les activités nucléaires mentionnées à l'article L.1333-1 sont soumises au régime de déclaration, d'enregistrement ou d'autorisation dès lors qu'elles n'en sont pas exemptées).

AUTORISATION N° :

NOM DU TITULAIRE :

DELIVREE PAR :

A LA DATE DU :

VALIDITE :

DATE :

NOM ET SIGNATURE DU TITULAIRE OU DELEGATAIRE :